

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 10 février 2025

POINT SUR LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 FÉVRIER 2025

Le lundi 10 février, la Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie pour examiner les 44 premiers rapports de l'année 2025.

Ibrahima Traoré a exprimé ses préoccupations concernant les délais de traitement de plus en plus longs des dossiers à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), soulignant qu'un grand nombre de Val-de-Marnais·es avaient reçu un message indiquant que les délais de traitement pourraient atteindre 18 mois ou plus, selon la nature de la demande. La droite a choisi de se dégager de toute responsabilité et a imputé la situation à la précédente majorité.

Sokona Niakhaté a rappelé que la réduction des délais de traitement des dossiers fait partie des engagements de campagne de la droite et que les délais sont malgré tout rallongés. Elle a également attiré l'attention sur le sujet des soins bucco-dentaires, regrettant le désengagement de la droite sur cette question.

Fatiha Aggoune a exprimé sa vigilance concernant la dématérialisation du processus de renouvellement de la carte Améthyste, soulignant les risques potentiels pour certains des 48 700 bénéficiaires, en particulier ceux n'ayant pas accès aux outils numériques.

Enfin, lors de cette Commission permanente, la suppression du chèque énergie nous a été confirmée, un échec que nous avions anticipé dès son lancement.

GROUPE VAL-DE-MARNE EN COMMUN PCF ET CITOYEN·NE·S

HÔTEL DU DÉPARTEMENT 21-29 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 94054 CRÉTEIL CEDEX https://groupepcf-citoyens94.com
0143997056







